

Depuis décembre 2021, la préfecture fait peser sur notre groupe la menace d'une possible dissolution.

Ses fondements ? Le relais via les réseaux du groupe d'une vidéo du Lyon Antifa Fest montrant notamment des slogans anti-police lors d'un concert, puis quelques mois plus tard celui de l'appel du mouvement « Les Soulèvements de la terre » à assiéger Bayer-Monsanto le 5 mars à Lyon.

Darmanin a indiqué vouloir dissoudre le groupe, après avoir fait un signalement au ministère de la justice, et demandé aux services du ministère de l'intérieur d'entamer des investigations sur la GALE et le Lyon Antifa Fest.

Ce jeudi 17 Mars des documents de déclenchement de la procédure de dissolution ont été notifiés à des individus considérés par la préfecture comme appartenant à notre groupe.

Depuis mercredi 16 mars, c'est un véritable dispositif de harcèlement qui s'est mis en place : des militant.e.s ont été suivi.e.s dans la rue jusqu'à leur domicile et leur travail, iels sont harcelé.e.s au téléphone par la police lyonnaise, venue sonner et tambouriner aux portes très tôt le matin et à plusieurs reprises dans la journée.¹

Nous ne sommes bien sûr pas surpris.e.s par cet acharnement, dans un contexte où le gouvernement ne se cache pas d'être en campagne de criminalisation des organisations que les médias qualifient « d'ultra gauche ». D'autres groupes politiques tels que le média Nantes Révoltée et plus récemment les associations Comité Action Palestine et le Collectif Palestine Vaincra sont également visés, voire même déjà dissous. N'oublions pas non plus la dissolution visant les associations musulmanes comme le CCIF.

La suite ici :

<https://groupeantifascistelyonenvirons.wordpress.com/2022/03/18/procedure-de-dissolution-du-groupe-antifasciste-lyon-et-environs/>